



APPEL DE CANDIDATURES | CA DE LA FHCQ

Le 26 août prochain, la Fédération de l'habitation coopérative du Québec (FHCQ) tiendra une assemblée générale extraordinaire afin d'élire de nouveaux membres au conseil d'administration.

Trois postes sont disponibles :

- **2** pour des personnes **membres du conseil d'administration** de leur coopérative
- **1** pour toute personne **faisant partie ou non du conseil d'administration** de sa coopérative

Pour être admissible, la personne candidate doit **respecter les critères suivants** :

- Être membre en règle d'une coopérative affiliée à la FHCQ
- Ne pas avoir de dette envers sa coopérative, laquelle ne doit avoir aucune dette envers la FHCQ
- Ne pas être en situation de faillite personnelle
- Ne pas être sous tutelle ni sous mandat de protection
- Ne pas faire l'objet d'une interdiction prononcée par un tribunal de siéger au conseil d'administration d'une personne morale

Comment faire pour déposer sa candidature?

1. Remplir le [formulaire de candidature](#) au conseil d'administration de la FHCQ.
2. [Participer à la séance d'information](#) qui aura lieu en **visioconférence le 4 août à 18 h 30**.
3. Une personne déléguée [ayant droit de vote](#) doit proposer votre candidature à l'assemblée
4. S'engager à signer le code de déontologie de la FHCQ.
5. Présenter sa candidature par vidéo ou par écrit* et utiliser, au besoin, le [canevas de présentation](#).
6. Présenter sa candidature en personne au moment de l'assemblée. En cas d'absence, une courte vidéo (2 min maximum) ou un texte de présentation pourront être utilisés pour présenter votre candidature lors de l'assemblée.

* La date limite pour qu'une candidature soit rendue publique sur les plateformes de la FHCQ est de sept jours avant la tenue de l'assemblée.

Par ailleurs, bien que cela ne soit pas obligatoire, nous recommandons fortement que vous ayez une résolution du CA de votre coopérative pour pouvoir présenter votre candidature à l'élection et siéger au conseil d'administration de la FHCQ.

Profil idéal recherché

La FHCQ est une organisation nationale qui regroupe près de 500 coopératives membres (environ 13 500 ménages) et qui compte sur une équipe de travail de près de 40 personnes. Afin d'accompagner et de soutenir la direction générale dans la mission importante de la fédération, les membres siégeant au CA doivent avoir une variété de compétences, d'expériences et d'expertises.

Si la FHCQ se montre ouverte à toute candidature, le CA souhaite accueillir des gens qui ont l'une ou l'autre des compétences clés suivantes :

- Expérience sur un CA (OBNL ou COOP) avec ou sans direction générale
- Expérience et compétences en droit, RH, relations gouvernementales, ingénierie/architecture, gestion de projets, intelligence d'affaires, relations publiques, comptabilité
- Connaissance du secteur de l'habitation coopérative
- Connaissance de la Loi sur les coopératives
- Avoir suivi les formations de la FHCQ sur le rôle et les responsabilités du CA
- Référez-vous au [Guide – Candidature à l'élection au conseil d'administration](#) pour obtenir toutes les informations